

MAIRIE de La Fars

ARRONDISSEMENT DE Coulon

Du vingt trois Août an mil huit cent soixante, à quatre heures du soir

ACTE DE NAISSANCE d'Emile Louis Charles Portanier

né à La Fars le vingt quatre du courant à huit heures du matin

profession d'cultivateur et de Marguerite Josephine Chirac Auguste

à La Fars profession d'aumônier

domiciliée à La Fars avec son mari

Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe masculin

Sur la déclaration à moi faite par Joseph Raymond Portanier père de l'enfant

Premier témoin, Marie Louis Goussier

Second témoin, Joseph Chau

CONSTATÉ, suivant la loi, par moi Marius Olivier Maire de la Commune de La Fars

remplissant les fonctions d'Officier de l'état civil, et lecture du présent acte a été donnée à la

partie déclarante et aux témoins, qui ont signé à l'exception de la partie déclarante qui ne s'est pas soumise à signer

quinouvier

MAIRIE de La Fars

ARRONDISSEMENT DE Coulon

Du vingt trois Août an mil huit cent soixante, à onze heures du matin

ACTE DE NAISSANCE d'Emile Louis Charles Portanier

né à La Fars le vingt quatre du courant à huit heures du matin

profession d'cultivateur et de Marguerite Josephine Chirac Auguste

à La Fars profession d'aumônier

domiciliée à La Fars avec son mari, Paul Bourg St. Maurice

Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe masculin

Sur la déclaration à moi faite par Joseph Raymond Portanier père de l'enfant

Premier témoin, Marie Louis Goussier

Second témoin, Charles Tanguier

CONSTATÉ, suivant la loi, par moi Marius Olivier Maire de la Commune de La Fars

remplissant les fonctions d'Officier de l'état civil, et lecture du présent acte a été donnée à la

partie déclarante et aux témoins, qui ont signé à l'exception de la partie déclarante qui ne s'est pas soumise à signer

Portanier Jules

quinouvier

Tanguier

Marius Olivier

Goussier

Chirac Auguste

MAIRIE de La Fars

ARRONDISSEMENT DE Coulon

Du vingt trois Août an mil huit cent soixante, à cinq heures du soir

ACTE DE NAISSANCE d'Emile Louis Charles Portanier

né à La Fars le vingt quatre du courant à quatre heures du matin

profession d'cultivateur et de Marguerite Josephine Chirac Auguste

à La Fars profession d'aumônier

domiciliée à La Fars avec son mari

Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe masculin

Sur la déclaration à moi faite par Joseph Raymond Portanier père de l'enfant

Premier témoin, Marie Louis Goussier

Second témoin, Charles Tanguier

CONSTATÉ, suivant la loi, par moi Marius Olivier Maire de la Commune de La Fars

remplissant les fonctions d'Officier de l'état civil, et lecture du présent acte a été donnée à la

partie déclarante et aux témoins, qui ont signé

quinouvier

Tanguier

Marius Olivier

Goussier

Chirac Auguste

Portanier Jules

Portanier

Portanier

Portanier

Portanier

Portanier

Portanier

Portanier

Portanier

Portanier

Portanier

Portanier

Portanier

Portanier

Portanier

Portanier

Portanier

Portanier

Portanier

Portanier